

# Règlement pour la course juniors ( Franco – Suisse )

Organisation Union Cycliste Gessienne

Date Dimanche 20 mars 2011 Distance 79 km.

ATTENTION : **départ de DIVONNE (France)**



un bus sera à la disposition des coureurs pour transporter les habits de Divonne aux douches de Colovray . (sac avec nom du coureur)

**Arrivée : CRANS-près-Céligny (Suisse)**



Inscriptions : Vincent Prudentino - 1088 route de Tutegnny - FR-01170 Cessy  
[Vincent.prudentino@wanadoo.fr](mailto:Vincent.prudentino@wanadoo.fr) tél : 0033 6 89225938

Dernier délai 16 mars 2011

7, 50 euros ou 10, 00 francs suisses (payable sur place)

Attention : **Ne pas oublier de mentionner : votre nom, prénom, adresse, code UCI, ainsi que le nom de votre club ou team**

dossards Esplanade du Lac à Divonne France de 8h.00 à 9h.00

Appel Esplanade du Lac Divonne France **9h.30**

Départ sous conduite De Divonne à Crassier 3, 5 km.

Départ réel sortie de Crassier **9h.45** Eysins – Arnex - Crans

Puis circuit : Crans - Bois d'Ely - Arnex - giratoire sous Borex  
Eysins - Arnex -Crans. **7 tours**, total 79 km

Ravitaillement sortie de Crans, tous les tours

Arrivée parc des sports de Crans ( Suisse )

Douches-Vestiaires Centre sportif de Colovray, Nyon

Prix Centre sportif de Colovray, Nyon selon grille de la FFC (payée à l'arrivée)

Braquet : limité à 7,93 m.

Casque:  
Port du casque obligatoire. En cas d'infraction, le ou les fautifs seront mis hors course.

Voitures suiveuses:  
Voitures suiveuses strictement interdites. Le ou les coureurs fautifs seront mis hors course.

Sécurités  
Les coureurs sont tenus de respecter les règles de la circulation, en cas de non respect de celle-ci ils seront disqualifiés.

En cas d'accident, Les organisateurs déclinent toute responsabilité, le coureur sera couvert par sa propre assurance.  
En prenant le départ, le coureur atteste avoir pris connaissance du présent règlement et déclare s'y soumettre **Le règlement UCI sera appliqué.**